

# Flash Infos

**SÉCURITÉ  
RENFORCÉE  
RUE DU 11  
NOVEMBRE**

(p. 15)

Dimanche 26 mai 2019  
de 8 h à 18 h  
Salle polyvalente

**Élections  
européennes**

*Cette fois, je vote !*

UN RENSEIGNEMENT SUR VOS DROITS ?

Votre mairie répond  
à toutes vos questions  
administratives,  
juridiques et fiscales

**MAIRIE  
INFOS  
SERVICE**



**MAIRIE INFOS SERVICES : TOUT  
SAVOIR SUR VOS DROITS (p. 4)**



**ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE  
À TRÈS HAUT DÉBIT (p. 13)**



**RÉNOVATION DES BÂTIMENTS  
COMMUNAUX (p. 14)**

## **MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES**

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

 [www.escaudoeuvres.fr](http://www.escaudoeuvres.fr)

 [facebook.com/mairie.escaudoeuvres.officielle](https://facebook.com/mairie.escaudoeuvres.officielle)

 221 rue Jean Jaurès 59161 ESCAUDŒUVRES

 03 27 72 70 70



## LE MOT DU MAIRE

Exceptionnellement, l'éditorial est remplacé par un communiqué du maire que celui-ci a distribué lors du conseil municipal du 12 avril 2019.

Le tribunal correctionnel du T.G.I. de Cambrai a vidé son délibéré le mardi 9 avril 2019 pour le jugement de l'affaire GROUX / Commune d'Escaudœuvres :

- ◇ *"sur le plan pénal : M. GROUX est déclaré coupable et condamné à 2 ans de prison avec sursis et confiscation des sommes saisies ;*
- ◇ *sur le plan civil : la commune est reçue en sa constitution de partie civile et M. GROUX est condamné à l'indemniser de son entier préjudice à savoir : 295 190.43 € au titre du préjudice financier, 2 000 € au titre du préjudice moral et 1 200 € sur le fondement de l'article 451-1 du C.P.P. (code de procédure pénale)."*

L'avocat de la commune, Maître Guy DELOMEZ précise :

"Il n'est pas fait droit en l'état à la demande de déconsignation des sommes saisies au profit de la commune, soit : 124 833,56 €, le jugement n'étant pas encore définitif.

Il ne le sera qu'à l'expiration du délai d'appel qui est de 10 jours", soit le vendredi 19 avril 2019.

Je me donnerai le droit, en tant que maire, avec les conseils de mon avocat, de communiquer aux citoyennes et citoyens d'Escaudœuvres le résultat de ce procès et les conséquences en découlant.

Le 25 avril 2019, le tribunal de Grande Instance de Cambrai a délivré le certificat de non-appel de M. GROUX Jean-Pierre concernant l'affaire l'opposant à la commune d'Escaudœuvres.

Comme je ne peux faire appel de la décision du tribunal rendu par la chambre correctionnelle, le jugement du 9 avril 2019 est définitif.

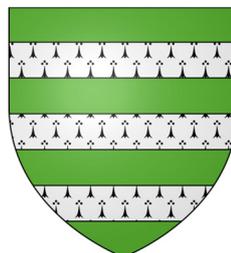
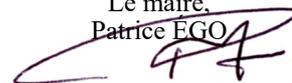
Même si l'avocat trouve le jugement satisfaisant pour les intérêts de la commune dont le préjudice moral sur le principe a été reconnu, je ne peux personnellement, avec les élus majoritaires, être satisfait de la sanction pénale !

Je vais donc maintenant, avec l'aide de mon avocat, Maître DELOMEZ, du barreau de Cambrai :

- ◇ obtenir rapidement la déconsignation des sommes dues à la commune ;
- ◇ faire toutes les démarches administratives et judiciaires possibles afin de récupérer le reste des sommes dues à la commune par M. Jean-Pierre GROUX.

Enfin, la vie communale poursuit son cours et comme le disait Pierre de COUBERTIN : "Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès."

Le maire,  
Patrice ÉGO



### PERMANENCES

**M. Patrice ÉGO**  
Maire d'Escaudœuvres

Sur rendez-vous  
à l'accueil de la mairie

**M<sup>me</sup> Danielle LECLAIR**  
Référente du relais autonomie  
C.L.I.C. Cambrésis Ouest

Mercredi de 14 h à 16 h  
(sur rendez-vous pris au préalable  
en mairie)

### LES ÉLUS

**M. Patrice ÉGO**  
Maire d'Escaudœuvres

**M. Gérard DOMISE-PAGNEN**  
1<sup>er</sup> adjoint

Finances et développement économique

**M<sup>me</sup> Annick RICHEZ**  
2<sup>e</sup> adjointe

Écoles, petite enfance et rythmes scolaires

**M<sup>me</sup> Nicole MORY**  
3<sup>e</sup> adjointe

Jeunesse, loisirs, vie associative, emploi,  
contrats aidés et sport

**M. André PLATEAU**  
4<sup>e</sup> adjoint

Culture, fêtes et cérémonies

**M<sup>me</sup> Anne-Sophie ÉGO**  
5<sup>e</sup> adjointe

Action sociale et seniors

**M. Jorge ACURCIO**  
6<sup>e</sup> adjoint

Urbanisme et politique du logement

**M<sup>me</sup> Marie-Thérèse ROCQUET**  
Conseillère municipale déléguée

Environnement et cadre de vie

**M. Johann COLAU**  
Conseiller municipal délégué

Travaux et sécurité

# CAHIER DE DOLÉANCES

Afin de recueillir au mieux les attentes des citoyens vis-à-vis des grands enjeux de la Nation, des cahiers de doléances ont été ouverts dans les accueils des mairies de France du 30 décembre 2018 au 15 mars 2019.

Pour notre commune, une vingtaine de citoyennes et de citoyens a inscrit ses doléances à l'attention des pouvoirs publics. Un grand nombre a émis les propositions suivantes :

- ◇ une augmentation du pouvoir d'achat, des salaires, du S.M.I.C. ;
- ◇ une suppression de la C.S.G. ;
- ◇ une réduction des taxes sur les énergies (carburants, gaz, électricité et eau) ;
- ◇ la mise en place du R.I.C. (référendum d'initiative citoyenne) ;
- ◇ le rétablissement de l'I.S.F. (impôt sur la fortune) ;
- ◇ la revalorisation et l'indexation des retraites sur le coût de la vie ;
- ◇ la suppression des privilèges des anciens présidents de la République ;
- ◇ la réduction d'un tiers des parlementaires : députés, sénateurs, etc.

## GRAND DÉBAT



Une réunion publique avait été organisée vendredi 22 février 2019 à la salle polyvalente, conformément à la charte où toute personne peut s'exprimer librement. À l'appel de la municipalité, 60 personnes ont débattu autour des quatre thèmes proposés par l'État :

### 1) La démocratie et la citoyenneté a suscité le plus grand nombre d'interventions :

- ◇ Le maire est l'élu le plus proche des citoyens en qui ils ont confiance.
- ◇ Les députés et les membres du conseil économique et social peuvent voter des lois proposées par les citoyens.
- ◇ Rendre le vote obligatoire.
- ◇ Avoir le droit de proposer des amendements citoyens sur des projets de lois débattus à l'Assemblée nationale.
- ◇ L'indemnité des élus parlementaires serait reversée aux partis qui leur donneraient des dotations équivalentes au S.M.I.C.
- ◇ Proposer une R.G.P.P. (révision générale des politiques publiques).
- ◇ Une meilleure prise en charge de la dépendance.
- ◇ Reconnaître le vote blanc.
- ◇ Développer des référendums locaux.

### 2) La fiscalité et les dépenses publiques :

- ◇ Taxer les G.A.F.A. (Google, Apple, Facebook, Amazon).
- ◇ Niches fiscales à revoir en fonction des revenus.
- ◇ Mieux répartir l'effort fiscal.
- ◇ Augmenter le nombre de tranches d'impôt.
- ◇ Diminuer les dépenses publiques : faire des économies sur les salaires des hauts fonctionnaires de l'État, plafonner les retraites des élus qui cumulent.
- ◇ Répartir de façon plus égale les retraites.

### 3) L'organisation de l'État et des services publics :

- ◇ Meilleure prise en charge de la dépendance et de la vieillesse.
- ◇ Diminuer le coût des mutuelles et du reste à charge pour les frais de santé.
- ◇ Baisser la T.V.A. sur les produits de première nécessité.
- ◇ Améliorer et développer les services publics, éviter que les services publics se retrouvent en mairie.

### 4) La transition écologique :

- ◇ Éliminer les centrales nucléaires.
- ◇ Développer les unités de méthanisation par des aides d'État pour les régions françaises et développer la chimie verte.
- ◇ Gratuité des transports publics financés par la Région.
- ◇ Développer des projets liés à la chimie verte (éthanol...).
- ◇ Éliminer le glyphosate : herbicide foliaire.
- ◇ Financer des projets éoliens par l'épargne comme en Suède.

# MAIRIE INFOS SERVICE : TOUT SAVOIR SUR VOS DROITS GRATUITEMENT

**Un renseignement sur vos droits ? Un modèle de lettre ? Une question sur une démarche administrative ? Depuis avril 2019, la municipalité d'Escaudœuvres met à votre disposition les services de professionnels reconnus pour apporter des réponses à toutes vos questions.**

"Mairie Infos Service" répond à vos questions administratives, juridiques et fiscales dans les domaines du : logement, voisinage, famille, emploi, consommation, assurance, banque, impôts et taxes, entreprises, associations, social, fiscal, affaires, immobilier...

Ce service est un guichet unique pour particuliers, professionnels et associations qui vous conseille grâce à une équipe d'experts reconnus. C'est aussi une réponse très concrète à l'accompagnement de l'activité économique et sociale locale.

Fort de l'expérience du groupe S.V.P. fondé en 1935, de son réseau de 200 experts et 50 gestionnaires de l'information et de son fonds documentaire sans équivalent de plus de 10000 sources d'information, "Mairie Infos Service" vous apporte une réponse personnalisée dans les 24 h.

## COMMENT LES CONTACTER ?

Le principe d'utilisation est très simple :

- ◇ composez le **02 38 79 00 56** (numéro d'appel unique et gratuit) ;
- ◇ communiquez votre code confidentiel à l'accueil : **MIS18** ;
- ◇ posez votre question : vous êtes immédiatement orienté vers un expert spécialisé qui traite votre demande en toute confidentialité ;
- ◇ obtenez une réponse rapide, claire et concrète.

Vous pouvez également poser vos questions par courriel à l'adresse :

**mairie-infos-service@infos-juridiques.fr** en précisant votre nom, adresse, numéro de téléphone et code confidentiel.

## QUAND LES CONTACTER ?

"Mairie Infos Service" est ouvert du lundi au vendredi de 9 heures à 19 heures.

- ◇ Où s'adresser pour faire le point sur les droits à la retraite ?
- ◇ Les branches d'un arbre dépassent dans mon jardin. Quels sont mes droits ?
- ◇ Dans quelle mesure un bailleur peut-il augmenter un loyer chaque année ?

◇ Après l'achat d'un bien sur Internet, est-il possible de se rétracter ?

◇ Quelles sont les démarches à accomplir pour l'embauche d'une personne chargée d'aller chercher des enfants à l'école ?

◇ Où s'adresser pour bénéficier d'aides pour un enfant handicapé ?

◇ Comment déclarer ses revenus l'année de son mariage ?

◇ Un employeur a-t-il le droit de refuser une avance sur salaire ?

◇ Quelle est la procédure à respecter pour rompre conventionnellement un contrat de travail ?

◇ Où s'adresser pour faire refaire une carte vitale perdue ?

◇ Faut-il un visa pour se rendre aux États-Unis ?

◇ Est-il obligatoire d'installer un détecteur de fumée dans son logement ?

◇ Je suis en train de créer mon activité artisanale, ai-je droit à l'A.C.R.E. ?

◇ J'exerce une activité de retouche de vêtements à mon domicile avec un statut d'artisan, dois-je payer la cotisation foncière des entreprises ?

- ◇ Je suis épouse d'artisan et le R.S.I. me propose un mode de cotisation par tacite reconduction. Ont-ils le droit ? Seront-ils obligés de me prévenir avant l'échéance de reconduction ?

**UN RENSEIGNEMENT SUR VOS DROITS ?**  
Votre mairie répond à toutes vos questions administratives, juridiques et fiscales

**MAIRIE INFOS SERVICE**

24h

Consommation  
Famille  
Voisinage

Logement  
Impôts & taxes  
Emploi

Banque  
Entreprise  
Assurance

Accédez au service avec votre code MIS32

Par téléphone au **02 38 79 00 56** pour être mis en relation avec un expert.

CE SERVICE VOUS EST OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



## QUELLE FORME DE RÉPONSE PEUT-ON M'APPORTER ?

"Mairie Infos Service" soutient, accompagne, oriente par :

- ◇ une réponse personnalisée à toutes vos questions ;
- ◇ un envoi de documentation non soumise à copyright ;
- ◇ les coordonnées du bon interlocuteur à contacter (C.A.F., préfecture...) ;
- ◇ des questions traitées toujours dans le respect de la déontologie.

## QUELQUES EXEMPLES DE QUESTIONS POSÉES :

# FRELONS ASIATIQUES : SOYEZ VIGILANT !

Introduit en France dans les années 2000, le frelon asiatique s'est énormément développé sur notre territoire.



La particularité du frelon asiatique : il construit un nid primaire, à hauteur d'homme, de petite taille, avant de construire un nid secondaire, bien plus gros, généralement, à la cime des arbres.

**Jusqu'au mois de mai, ouvrez grands vos yeux et soyez très attentifs à ces petits nids** ; ils sont généralement suspendus dans des endroits protégés et ne comportent que quelques individus qui ne sont pas agressifs (moins de dix). Ils sont donc plus faciles à détruire. Tuer la reine du nid primaire, c'est éviter qu'un nid secondaire, plus gros, ne se crée. Comme c'est un animal diurne, il faudra donc attendre la nuit (vers 21 h) pour décrocher et détruire le nid. Si la destruction intervient dans la journée, le risque est de supprimer un nid vide. Et la reproductrice ira construire un autre nid, plus loin.

La destruction de ces petits nids est très importante et si chacun ouvre l'œil, cela évitera la prolifération des frelons et de leurs gros nids.

## OÙ PEUT SE CACHER UN NID ?

Sous les toits, dans les garages, granges, barbecues, sous les gouttières, les appentis, les cabanes à outils, le rebord des fenêtres, vérandas ou des balcons.

Si vous apercevez un nid, n'essayez pas de vous en approcher, de toucher ou de détruire le nid. **Contactez immédiatement la mairie au 03.27.72.70.70 en précisant l'endroit exact de son implantation.**

## ET EN CAS DE PIQÛRES ?

**En cas d'attaque, le mieux est de contacter au plus vite le SAMU (15), les pompiers (18) ou le centre antipoison de Lille (0.800.59.59.59)**, surtout si vous présentez des symptômes évoquant un choc allergique (difficultés à respirer, démangeaisons, gonflement du visage, malaise, nausées...).

**En attendant les secours**, vous pouvez laver et désinfecter l'endroit où vous avez été piqué. Si la piqûre a eu lieu sur la main, retirez bagues et bracelets puis posez un glaçon recouvert d'un mouchoir dessus pour aider à dégonfler et soulager la douleur.



## ARLEQUIN A PERDU SES COULEURS

Pour fêter le carnaval, le Relais d'Assistants Maternels et l'accueil de loisirs maternel s'étaient réunis le mercredi 6 mars pour retrouver les couleurs d'Arlequin. Une quête très appréciée par tous les enfants et leurs nounous !



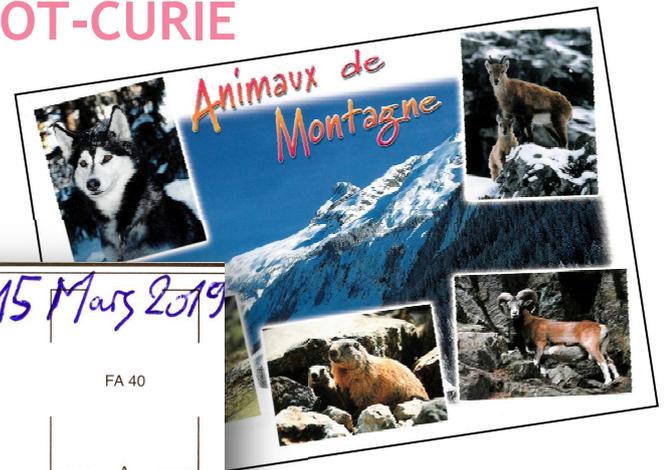
## PARCOURS DU CŒUR DES ENFANTS

Mercredi 24 avril a eu lieu le parcours du cœur avec le Relais d'Assistants Maternels et les enfants fréquentant les mercredis récréatifs. Une collation (boissons et fruits) a été donnée à l'étang et une tombola organisée à la fin du parcours. Un grand merci aux participants et à l'association "Gardons la pêche !" pour le stockage des boissons au frais !



## CLASSE DE NEIGE DE L'ÉCOLE JOLIOT-CURIE

Du 10 au 18 mars 2019, les élèves de la classe de C.M.1/C.M.2 de l'école élémentaire Joliot-Curie s'étaient rendus à Onnion en Haute-Savoie pour vivre une classe de neige. Très satisfaits de leur séjour, ils ont envoyé une carte postale au maire et à son conseil municipal en guise de remerciement.



Animaux de Montagne ...

15 Mars 2019

Monsieur le maire et son conseil municipal.

MAIRIE D'ESCAUDŒUVRES 2 010003

arrivé le 18 MARS 2019

Secrétariat Général

Nous vous envoyons un bonjour d'Onnion pour vous remercier de notre investissement afin que notre séjour se passe à merveille. Nous nous amusions très bien, nous pensons à vous.

Photos : REVALP - E. POUSSIN - K. AUCHART  
Editions REVALP - ALBERTVILLE - Création J.-P. Fecci  
Modèle déposé - Reproduction interdite

Thomas  
La classe de CM1/CM2

Aligh  
Alex  
Laura  
Dica  
Noëlie  
Sophie  
Cécilia  
César  
Stomance  
Noa  
Horne  
Colmant  
Maïl

## LA SCOLARISATION À ESCAUDŒUVRES

Notre commune dispose deux écoles maternelles et deux écoles élémentaires afin d'assurer la scolarisation de vos enfants et de leur apporter un enseignement de qualité à proximité de votre domicile.

### DÉMARCHE D'INSCRIPTION

L'école maternelle est obligatoire dès l'âge de trois ans dans l'année civile de la rentrée des classes. Les enfants sont accueillis en journée complète (dès la première année) dans l'école maternelle la plus proche de leur domicile.

Les jeunes enfants qui ont deux ans révolus le jour de la rentrée peuvent sous certaines conditions (maturité physiologique et psychologique permettant leur immersion dans la vie scolaire) être admis en classe maternelle petite section.

Les enfants restent scolarisés en maternelle jusqu'à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils fêtent leur sixième anniversaire.

L'inscription se fait uniquement la première année pour la durée de la scolarisation ; que ce soit en maternelle ou en élémentaire sauf bien entendu si l'enfant change d'établissement scolaire.

### OBTENTION DU CERTIFICAT D'INSCRIPTION

Si votre enfant doit être scolarisé en maternelle petite section ou au cours préparatoire à l'école demandée à la rentrée de septembre, vous devez vous rendre en mairie pour y établir un dossier de préinscription à partir de février.

Après examen du dossier, un certificat d'inscription vous sera délivré. Sur ce document figurera notamment le nom de l'établissement scolaire qui accueillera votre enfant.

#### Documents nécessaires :

- ◇ Le livret de famille.
- ◇ Un justificatif de domicile de moins de trois mois.

### INSCRIPTION EFFECTIVE

Suite à l'obtention du certificat d'inscription, vous pourrez rencontrer le directeur ou la directrice de l'école pour y inscrire votre enfant.

#### Documents nécessaires :

- ◇ Le certificat d'inscription délivré par la mairie.
- ◇ Un certificat délivré par le médecin attestant que l'état de santé et de maturation physiologique de votre enfant est compatible avec la vie scolaire.
- ◇ Un document attestant que votre enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (antidiphthérique, antitétanique, antipoliomyélitique) ou attestant une contre-indication.

## ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Les écoles maternelles accueillent les enfants les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 15 à 16 h 15.

Un accueil périscolaire se déroule les mêmes jours de 7 h 30 à 8 h 45 et de 16 h 15 à 18 h 30.

**École maternelle Paul Langevin :**  
34 rue Victor Hugo - 03 27 81 40 16  
Directrice : M<sup>me</sup> Valérie ROUSSOT

**École maternelle Suzanne Lanoy :**  
139 rue Jean Jaurès - 03 27 81 28 92  
Directrice : M<sup>me</sup> Christine NOGUEIRA

Les écoles élémentaires fonctionnent les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Un accueil périscolaire se tient les mêmes jours de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 30.

**École élémentaire Joliot-Curie :**  
10 rue de Bouchain - 03 27 72 70 74  
Directrice : M<sup>me</sup> Fabienne MORELLE

**École élémentaire Jean Lebas :**  
252 rue Jean Jaurès - 03 27 70 64 18  
Directeur : M. Thierry BOUTEMAN

## ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

La municipalité met tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions.

Une garderie périscolaire est organisée le matin et le soir des jours d'école, ainsi que le mercredi toute la journée. Un service de restauration est assuré tous les midis avec des repas préparés par une société de restauration.

Les écoles maternelles sont dotées d'une salle informatique pour initier les enfants au maniement de la souris et à l'apprentissage du clavier.

De leur côté, les écoles élémentaires possèdent une classe pupitre d'une trentaine d'ordinateurs avec tableau blanc interactif, ainsi qu'une trentaine de tablettes acquises cette année par la municipalité pour développer de façon moderne la pratique du numérique.

Durant leur scolarité, les élèves bénéficient d'un enseignement diversifié et agrémenté par diverses activités animées par des intervenants qualifiés de la ville d'Escaudœuvres : sport, musique, art visuel, théâtre.

De nombreuses sorties pédagogiques sont au programme chaque année (classe de neige, séjour au Futuroscope, visite du village médiéval de Dignes, visite de Paris...).



## JEUNESSE

# ACCUEIL DES VACANCES DE PRINTEMPS

L'accueil maternel pour les vacances d'avril s'est tenu à l'école maternelle Suzanne Lanoy. L'équipe d'animation a proposé aux 24 enfants présents des activités sur le thème de Pâques (peinture, cuisine, petits lapins, poules et poussins...). Tous les matins, ils ont participé à un atelier vélo. Diverses excursions ont été organisées : la ferme "Du coq à l'âne" à Cantaing-sur-Escaut, les cerfs-volants à Berck, le cinéma, la cueillette du Tronquoy (Montigny-en-Cambrésis) et la chèvrerie de l'Écaillon à Vendegies-sur-Écaillon. Les enfants ont passé de superbes vacances et le beau temps était au rendez-vous.



## NOS JEUNES SPORTIFS EXCELLENT DANS LEUR DOMAINE !

La ville d'Escaudœuvres est fière de constater les résultats sportifs de ses jeunes athlètes.

### EN KARATÉ



Suite à sa sélection dans l'équipe des Hauts-de-France, le jeune karatéka scaldobrigien **Gabriel DANDOY** a remporté la **médaille de bronze des championnats de France des ligues** samedi 16 février 2019 à Paris.

### EN HOCKEY SUR GAZON

**Louise COUPIN** a débuté le hockey à l'âge de 5 ans. Elle est actuellement scolarisée en classe de 5<sup>e</sup> au collège Paul Duez à Cambrai, en section sportive. Début janvier 2019, l'équipe des Hauts-de-France, dont elle est membre, était à Valence pour disputer le **championnat de France des régions**. Après avoir terminé première de son groupe, son équipe a battu en demi-finale la Bretagne par 7 à 2 ; puis, en finale, l'Île-de-France par 3 à 2. C'est donc avec une **médaille d'or** que Louise est revenue dans notre ville.

**Lucas DUBOIS** est un autre hockeyeur qui s'est distingué. À 14 mois, alors qu'il ne marchait même pas encore, il avait déjà une crosse dans les mains. Aujourd'hui, le jeune homme de 14 ans fait le bonheur du Cambrai Hockey Club et début janvier, il était lui aussi sélectionné dans l'équipe U14 garçons des Hauts-de-France. Il termina également **champion de France** avec le titre de **meilleur buteur** (17 buts) à la clé.

La municipalité adresse ses sincères félicitations à ces trois jeunes pour leurs excellents résultats.



## ASSOCIATION

## LE G.G.A.C. FÊTE SES 50 ANS !

Le Groupe des Généalogistes  
Amateurs du Cambrésis  
fête ses

**(50 ANS)**  
1969  
2019

**DE GÉNÉALOGIE  
EN CAMBRÉSIS**

Arbres  
Ancêtres  
Expositions  
Conférences  
Atelier  
Livres

18 mai à 14 h 30  
19 mai à 11 h  
19 mai à 15 h  
19 mai à 16 h 30

Escaudœuvres  
Centre Benoît Frachon

Entrée libre  
**18 mai / 19 mai**  
de 10 h à 16 h de 10 h à 18 h

Détails sur <http://www.ggac.fr>

50 ans d'existence pour une association est un évènement important qui se doit d'être célébré.

Le Groupe des Généalogistes Amateurs du Cambrésis a vu le jour au printemps 1969 et, pour fêter son jubilé, cette association organise une exposition rétrospective au centre Benoît Frachon avec la participation du service des Archives départementales du Nord.

### PROGRAMME DU WEEK-END

- ◇ Ouverture samedi 18 mai de 10 h à 16 h et dimanche 19 mai de 10 h à 18 h.
- ◇ Samedi 18 mai à 14 h 30 : Conférence sur l'évolution des actes d'état civil depuis 1792.
- ◇ Dimanche 19 mai à 11 h : Conférence sur les archives notariales et fiscales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), des sources pour l'histoire des familles.
- ◇ Dimanche 19 mai à 15 h : Conférence sur les caractéristiques physiques de nos ancêtres au XVIII<sup>e</sup> siècle.
- ◇ Dimanche 19 mai à 16 h 30 : Initiation à la recherche généalogique, suivie d'une présentation des ressources disponibles sur le site des Archives départementales du Nord.

Les visiteurs pourront obtenir de l'aide pour retrouver leurs ancêtres et toutes les ressources de cette association seront disponibles sur place. Entrée gratuite. Détails sur [www.ggac.fr](http://www.ggac.fr)

## REMERCIEMENTS DU ROTARY CLUB CAMBRAI-FÉNELON



Rotary Club Cambrai-Fénelon

Monsieur Bernard PACHON  
9, rue Louise Michel  
59161 ESCAUDOEUVRES

MAIRIE D'ESCAUDOEUVRES  
Monsieur le Maire  
59161 ESCAUDOEUVRES

Objet : Exposition de Peintures  
des 16 et 17 mars 2019  
au profit de l'AFSEP

Escaudoevres, le 18 Mars 2019

Monsieur le Maire,

L'exposition de peintures qui vient de se dérouler au cours de ce week-end à Escaudoevres a été, une fois encore, un succès.

Plus de 50 peintres étaient présents pour exposer plus de 320 toiles aussi variées les unes que les autres offrant au public venu en nombre une palette de couleurs et de formes permettant de satisfaire tous les goûts.

29 tableaux ont été vendus ce qui permet, indépendamment de la recette sur la tombola, de faire bénéficier l'AFSEP d'une contribution substantielle et fort appréciée.

Nous tenions donc, Monsieur le Maire, à vous exprimer, au nom du club Rotary Cambrai – Fénelon, toute notre gratitude pour l'intérêt permanent que vous portez à cette action et de bien vouloir transmettre nos vifs remerciements à vos services techniques et administratifs pour la compétence et le dévouement qu'ils ont manifestés dans le cadre de ce partenariat.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments dévoués.

Bernard PACHON

## COMMERCES

### QUELQUES NOUVEAUX SERVICES

**Matthieu DHERBÉCOURT**, traiteur, propose la vente de plats à emporter au camion magasin depuis le 10 mai 2019 au 2 rue d'en Bas (face à la S.I.C.A.E.) chaque vendredi et samedi de 10 h à 19 h et le dimanche de 10 h à 13 h.  
Contact : 06 18 04 96 30.

**Anthony PARIS**, développeur Web et consultant S.E.O., a créé sa société **Pixel Online Création**, spécialisée dans le développement informatique, le référencement et l'hébergement de projets Web.  
Contact : 07 67 69 28 20 - <https://www.pixel-online.fr>

**Sabine LAMBERT** est vendeuse à domicile de parfums, produits détox, maquillage et cosmétiques bio et vegan.  
Coordonnées : 166 rue du Marais - 07 82 01 85 81.

La société **Isolation+** vient de s'installer à l'emplacement de l'entreprise MILLOT-JACQUEMART.  
Coordonnées : 135 bis rue Jean Jaurès - 09 81 11 91 25

## DIDIER GUSTIN EN SPECTACLE À ESCAUDŒUVRES

**Didier GUSTIN, imitateur de renom et acteur, était de passage dans notre ville mardi 29 janvier 2019 à la salle polyvalente pour un one-man show en hommage à son idole : Claude NOUGARO.**



Une fontaine miraculeuse a le pouvoir de redonner de l'inspiration voire du talent aux artistes qui boivent de son eau. Cette fontaine se trouve dans la maison de Claude NOUGARO et c'est Didier GUSTIN qui a été réquisitionné pour gérer cette maison. Inutile de vous dire qu'on se bouscule, par bus entiers, pour boire à cette fontaine.

Cette histoire donne à Didier GUSTIN l'occasion d'imiter une cinquantaine d'artistes, vivants ou disparus, de Johnny HALLYDAY à Julien DORÉ ou de Claude FRANÇOIS à Jean GABIN, sans oublier le maître de la maison : Claude NOUGARO.

Environ 300 personnes s'étaient déplacées, malgré le mauvais temps annoncé, pour assister au spectacle du formidable imitateur qu'est Didier GUSTIN. Ce spectacle, organisé par la municipalité, a eu lieu dans le cadre des "Scènes mitoyennes".

D'ores et déjà, nous pouvons vous annoncer la venue de **Popék le mardi 15 octobre 2019**. Ce sera la dernière tournée de ce merveilleux artiste.



## EXPOSITION D'ARTS VISUELS

**Du mardi 21 mai au samedi 1<sup>er</sup> juin 2019, aura lieu la 3<sup>e</sup> édition de l'exposition d'arts visuels à la médiathèque d'Escaudœuvres.**

Cette installation originale regroupera l'ensemble des travaux effectués dans l'atelier d'arts visuels de la médiathèque pour l'année scolaire 2018-2019 sous la houlette de Marie BERSILLON. Elle rassemblera aussi bien les projets des différentes classes maternelles et élémentaires de la commune que le projet manga de l'atelier du mercredi après-midi et celui d'un groupe d'adultes bénéficiaires de l'épicerie solidaire.

Cette année, le jeune Arthur SOUFFLET, peintre des pauvres, dont la renommée n'est plus à prouver et dont la maman est originaire d'Escaudœuvres, viendra également exposer ses toiles. Un échange aura lieu entre lui et la classe de C.M.2 dirigée par Madame MORELLE, composée d'élèves du même âge, ayant elle-même réalisé un projet artistique cette année.

L'inauguration de cette exposition aura lieu mardi 21 mai dans l'après-midi en présence de la classe de Madame MORELLE, de l'inspection académique et de la municipalité.

Comme vous l'aurez compris, il s'agit d'une grande exposition de travaux d'enfants, pour petits et grands, que nous vous invitons à venir encourager. De nombreuses surprises vous attendent.



## BON D'ACHAT POUR LA FÊTE DES MÈRES

Comme chaque année, le **Centre Communal d'Action Sociale** a décidé d'offrir à chaque maman de notre commune un **bon d'achat de 20 €** à utiliser chez les commerçants scaldobrigiens.

Un courrier leur sera envoyé prochainement, les invitant à retirer ce bon en salle des mariages de la mairie jeudi 23 mai de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

## AIDE RÉGIONALE AU PERMIS DE CONDUIRE

La région Hauts-de-France poursuit résolument sa mobilisation pour l'emploi et le pouvoir d'achat des habitants. Après Proch'Emploi, l'aide à la garde d'enfants et l'aide au transport, l'aide au permis de conduire vient faciliter l'insertion professionnelle des habitants de la région en permettant de lever un obstacle trop souvent rencontré par les jeunes et leur famille : le financement du permis de conduire.

Cette aide s'adresse aux jeunes majeurs de la Région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire.

D'un montant maximum de 1000 euros, elle s'adresse aux jeunes dont les ressources, ou celles de leur famille, sont limitées.



En accordant une avance sur les frais, elle desserre l'étouffement d'une contrainte budgétaire qui impose parfois aux familles de renoncer ou de reporter cet investissement si important pour l'avenir de leurs enfants.

Pour toute question sur les modalités d'obtention de cette aide, vous pouvez contacter le **0 800 02 60 80** (numéro vert régional) ou vous rendre dans l'une des antennes régionales de proximité situées près de chez eux (liste disponible sur <http://www.hautsdefrance.fr>).

### MODALITÉS D'OBTENTION DE CETTE AIDE

- ◇ Compléter le plan de financement et le planning dans l'auto-école.
- ◇ Saisir la demande sur : <http://hautsdefrance.fr/permis>

## SENIORS

## REPAS DE PRINTEMPS DES AÎNÉS



Le Centre Communal d'Action Sociale et la municipalité ont le plaisir d'inviter les seniors à partir de 62 ans, ainsi que leur conjoint quel que soit son âge, au repas de printemps des Aînés, assorti d'un spectacle, **dimanche 19 mai 2019** à partir de 12 h à la salle polyvalente.

*Pensez à déposer en mairie votre coupon-réponse au plus tôt.*

# CONSTRUCTION DE LOGEMENTS RUE JEAN JAURÈS

Depuis 2 mois, les travaux ont commencé pour la construction de 29 logements par le bailleur social Partenord Habitat.



TRAVAUX

## ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE À TRÈS HAUT DÉBIT

**Attendu avec beaucoup d'espoir, le très haut débit par la fibre optique se déploie progressivement dans le Cambrésis. Sur Escaudœuvres, les travaux ont démarré au printemps et l'offre devrait être disponible au plus tôt en juin 2019.**

"La fibre passe en mode accélération" titrait la Voix du Nord le 17 février 2019. Un an plus tôt, en mairie, le projet de déploiement de la fibre optique était présenté aux élus en réunion par le coordinateur travaux de la société Axione. La fibre pour la région de Cambrai est mise en place en partenariat avec Orange. Un accord a été signé le 28 décembre 2018 entre cet opérateur et Axione, filiale de Bouygues Télécom, qui construira le réseau public.

Dans un premier temps, une vérification par rapport à l'aiguillage du réseau a été effectué sous les trottoirs. Puis, des armoires fibre optique de rue ont été installées afin de quadriller toute la ville : devant le monument aux morts, dans la cité des Tisserins, dans la cité des Lilas et près de la rue du Caporal Ségard (rue Jean Jaurès). Deux exceptions : la fin de la rue du Marais sera raccordée à Cambrai, tout comme les Conquistadores-Picadors.

Des bobines de fibre optique ont été posées sur le sol afin d'être placées sous terre. Les câbles passent dans les fourreaux souterrains de l'actuel réseau des lignes

téléphoniques en cuivre (utilisées pour la connexion A.D.S.L.). L'information par un fil en verre de la fibre optique sera transmise à une vitesse de 200 000 km/s (60 % de la vitesse de la lumière dans le vide).



Des compteurs ont été ensuite placés sur des poteaux près de 4 à 5 habitations en aérien. Ce sont des points de branchement optique installés avec une nacelle.

La fibre sera finalement acheminée jusqu'à votre domicile où une prise de fibre optique

sera posée et sur laquelle la box sera branchée.

Cette commercialisation se fera par les opérateurs historiques (S.F.R., Bouygues Télécom, Free, Orange...) qui présenteront leurs offres et que vous aurez choisi.

Le raccordement est gratuit dans la limite de 30 m entre la rue et votre habitation et de 10 m à l'intérieur. Au-delà, il faut compter 2 € par mètre supplémentaire.

L'abonnement coûtera entre 33.99 € et 59.90 € selon les opérateurs et les options choisies, hors promotion.

Sur votre tablette ou votre ordinateur, les données seront instantanées par la fibre optique. Comme le dit l'Observateur du Cambrésis : "Vous pourrez télécharger un film en quelques secondes ; le replay se fera instantanément ; la haute définition aura son rendement maximal. Finis les coupures et les problèmes de réseau... On pourra tout contrôler par son smartphone (téléphone portable) !"



## ACCÈS AMÉLIORÉ POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES ET À MOBILITÉ RÉDUITE

Le handicap est une réalité vécue par plus de 10 % de nos concitoyens, sous les formes les plus diverses : des incapacités motrices ou sensorielles, une déficience intellectuelle, des seniors en perte d'autonomie ou une situation d'invalidité temporaire.

Depuis quelques années, la municipalité s'investit pour mettre en place des aménagements nécessaires pour les personnes en situation de handicap.

Dernièrement, des adoucis de bordures ont été réalisés au carrefour de la rue Jean Jaurès et de la rue des Prés afin de faciliter le déplacement des personnes handicapées et à mobilité réduite. Ces exigences de sécurité et d'accessibilité ont été complétées par une bordure quai bus face au centre Jacques Brel (près de l'église) réalisé par l'entreprise Eiffage.



## RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Des travaux ont été réalisés dans les écoles en février et au centre Benoît Frachon en avril.

Les plus conséquents ont eu lieu à l'école Suzanne Lanoy, avec la réfection totale d'une classe et la rénovation du plafond de la salle de jeux.

Suite à la réunion avec les parents d'élèves de l'école Joliot-Curie, les aménagements, décidés ensemble, ont été posés pour éviter le stationnement aux abords proches de l'école. Cela pour éviter aux élèves d'emprunter la route et pour respecter le plan Vigipirate, imposé par la préfecture. Les tracés des passages piétons, stop et l'effacement d'un passage piétons ont été réalisés.



Le centre Benoît Frachon a vu sa deuxième toiture changée pour répondre aux normes actuelles et, dans le même temps, les employés du service technique ont rénové la cuisine de la salle restaurant.

# SÉCURITÉ RENFORCÉE RUE DU 11 NOVEMBRE

Après une réunion publique bien suivie par les riverains de cette rue à la médiathèque et les conseils avisés de M. Daniel CELLIER, des aménagements ont été décidés pour réduire la vitesse des automobilistes et apporter plus de sécurité.

Voici les travaux réalisés :

- ◇ le marquage accentué des quatre îlots : catadioptres, béton désactivé et traçage à la peinture blanche ;
- ◇ le placement d'un ralentisseur à côté de l'îlot situé en haut de la rue.



D'autres travaux auront lieu face à l'entreprise Eiffage dans le bas de la rue avec le placement d'une chicane et d'un ralentisseur. Ceci aura pour conséquence de ralentir les automobilistes et camionneurs indécents avec la vitesse, en montant ou en descendant la rue dont la limite est fixée à 30 km/h.

Le carrefour des rues du 11 Novembre, de Bouchain et Louise Michel a été aménagé par l'entreprise Aisne Application. Ce traçage à la peinture blanche aura pour effet d'éviter d'éventuels accidents dus au non-respect des stops.

